

Contact

ÉDITORIAL

SOMMAIRE

Éditorial

Page 1

Accès aux soins pour tous

Page 2

Augmentation du pouvoir d'achat

Page 2

Développement des Services Publics

Page 3

Accompagnement de la perte d'autonomie

Page 3

Indécosa Cgt

Page 4



Je me syndique

Le passage de la vie active à la retraite est une étape importante et c'est souvent l'occasion pour vous de rejoindre une ou plusieurs associations.

Pourquoi avez-vous choisi d'être adhérent-e dans une association de solidarité, caritative ou humanitaire ? C'est pour donner du temps aux autres et être utile à des causes qui vous tiennent à cœur.

Pourquoi avez-vous choisi d'être adhérent-e dans une association de loisirs, sportive, culturelle ? C'est pour conserver du lien social, vous divertir, rester en forme le plus possible, enrichir votre culture...

Mais quid de votre vie quotidienne, de vos difficultés, de vos besoins pour le bien vieillir : un meilleur pouvoir d'achat, un meilleur accès aux soins de proximité, un meilleur accès aux services publics de proximité, un meilleur accès à des logements adaptés...

**Pourquoi ne pas franchir le pas et adhérer à la CGT des retraités !
Plus forts et nombreux nous serons, plus nous aurons
de chance d'y arriver !**

CONTACTS



Union Syndicale des
Retraité.es CGT de
Saône et Loire

5 Rue Guynemer
71200 Le Creusot

03 85 57 35 15

usrcgt71@gmail.com

ACCÈS AUX SOINS POUR TOUTES ET TOUS

Notre système de santé rencontre aujourd'hui de graves difficultés (accès aux soins, privatisation accrue de la médecine, déremboursements ...), sources de risques pour la santé de la population.

7 millions de personnes dont 700.000 en Affection Longue Durée (ALD) **dont 5950 en Saône et Loire en 2024, n'ont pas de médecin traitant**. 1,6 million de personnes renoncent, chaque année, à des soins faute de médecins ou trop éloignés du domicile. Les inégalités sociales de santé sont incontestables. Aujourd'hui se soigner coûte de plus en plus cher.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas toutes et tous égaux devant la santé: suivant nos revenus et nos lieux d'habitation. Nous souffrons toutes et tous de la dégradation que nous habitons dans une zone urbaine ou dans un territoire rural.

Dans certains territoires, la médecine privée a pris le pas sur la médecine publique. Là, les habitants.es ont à faire face à un double phénomène: la casse du service public qui se poursuit et la santé prise comme une marchandise par le privé et donc l'abandon de tous les secteurs jugés non rentables.

Les décisions dans le domaine de la santé souffrent d'un manque de démocratie. Cette situation s'est aggravée avec la mise en place des ARS (Agences Régionales de Santé)

C'est pourquoi les retraités Cgt de Saône & Loire - avec les autres département de Bourgogne – renouvellent la rencontre avec le directeur de l'Agence Régionale de Santé le 20 mars POUR une médecine de proximité, un accès aux soins pour tous et CONTRE les déserts médicaux et les dépassements d'honoraires.

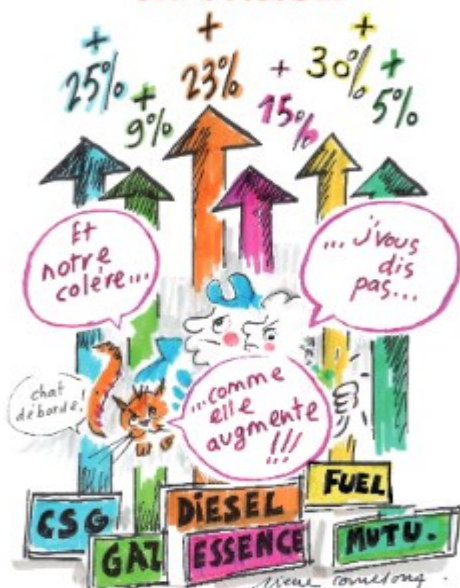
Nous ne lâchons rien et continuerons la mobilisation pour un accès aux soins de qualité pour tous.



AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT

LES RETRAITÉS NE SONT PAS SEULEMENT

EN COLÈRE...



ILS VEULENT
**UNE REVALORISATION
DE LEURS PENSIONS**

LE POUVOIR D'ACHAT

RESTE LA PRÉOCCUPATION MAJEURE DES RETRAITÉ.ES

Aujourd'hui, la réalité est là : entre le 1er janvier 2020 et le 1er juillet 2024,
pour une pension de base de 1.600 €,
la perte cumulée s'élève à 2.618,44 €.

La Cgt, avec d'autres organisations et associations de retraité.es exigent :

- Le rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat, avec, comme première mesure, une augmentation immédiate de 10% ;
- Pour les petites retraites : une augmentation de 300 € ;
- L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS

Hôpitaux, petite enfance, aide à l'autonomie, travail social, écoles, enseignement supérieur, recherche, culture... : nos services publics sont à l'agonie.

Chacune et chacun d'entre nous peut mesurer que la fermeture d'un service d'impôt, de poste... crée un peu plus l'isolement des plus âgées dans sa commune, dans son quartier.

Les retraité.es CGT sont mobilisé.es pour des investissements massifs humains et financiers dans les services publics de proximité et de qualité qui privilégient l'accueil physique des usager.es.

La dégradation de notre système de santé risque de se poursuivre puisque la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) prévoit pour 2025 de poursuivre la logique d'économies. **La CGT réaffirme que le problème n'est pas celui des dépenses mais celui des recettes qui doivent augmenter si des mesures sont prises:**

- ♦ Hausse des salaires pour augmenter les cotisations sociales
- ♦ Suppression des exonérations de cotisations sociales qui viennent priver e ressources notre bien commun qu'est la Sécurité Sociale..

Par exemple, l'arrêt des exonérations sur les revenus complémentaires [87 milliards] apporterait 18 milliards d'euros. Un vote de cette mesure par la nouvelle Assemblée nationale permettrait d'apporter immédiatement 12 milliards d'euros de recettes supplémentaires, soit plus que le déficit de l'Assurance maladie en 2023.

Pour la CGT, c'est bel et bien un changement radical de modèle pour un service public de santé, d'accès aux soins, un service public du médicament, d'aides à domicile, un modèle instaurant une médecine généraliste et spécialiste accessible à toutes et tous, pour prendre soin de soi, sans écueil, pour une prise de rendez-vous rapide, voire une permanence sans rendez-vous

et des visites à domicile si besoin, enfin pour des Centres de Santé Publics.

**-D'ACTIONNAIRES
+ DE FONCTIONNAIRES !**

**Stop à la casse
du service public !**

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERTE D'AUTONOMIE

L'aspiration de chacun.e est de rester chez soi le plus longtemps possible. Encore faut-il que le logement soit adapté à la perte d'autonomie avec des équipements (douche italienne...), du matériel ergonomique (fauteuil adapté...), des soins infirmiers, des services d'aides à la personne, du portage de repas... Pour profiter de son chez soi du mieux possible en toute sécurité.



Les résidences et villages seniors permettent d'être indépendant dans son appartement, tout en vivant en collectivité pour maintenir le lien social, important pour les personnes âgées.

Cette solution permet aussi d'avoir des services adaptés au niveau aide à la personne ou de soins et d'assurer une sécurité aux personnes âgées.

L'EHPAD [Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes] s'envisage lorsque l'autonomie de la personne se dégrade et que le maintien à domicile devient impossible voire dangereux.

Afin que la prise en charge des résidents soit de qualité et sécurisée, il y a nécessité d'avoir du personnel soignant formés en nombre et des services d'animation qui permettent aux personnes d'avoir une vie digne.

Les EHPAD doivent être financièrement accessibles à tous les retraités quel que soit leur niveau de ressource.

La CGT revendique que les établissements (résidences et villages seniors, EHPAD...) et les services d'Aide à Domicile soient des Services Publics

ÊTRE CONSOMM'ACTEUR AVEC INDECOSA CGT

Quelle aide peut apporter Indécosa CGT ?

Cette association, régie par la loi 1901, a été voulue par la Cgt pour venir en aide aux salariés, actifs ou retraités, en litige avec des tiers ou qui doivent s'affronter aux assurances, banques ou autres organismes privés ou publics.

L'activité Indecosa-CGT, entièrement vouée à la gestion des problèmes de consommation et à la prise en compte de l'intérêt général, est essentielle pour mieux argumenter les revendications.

Elle porte à la connaissance un certain nombre d'éléments de contexte sociétal, ce qui ne peut qu'enrichir l'activité syndicale.

Si son siège est à Montreuil, dans l'immeuble de la Cgt, Indecosa-CGT est présente sur tout le territoire : ses militants, dans 280 points d'accueil, viennent ainsi en aide aux consommateurs et aux adhérents CGT qui en ont besoin.

Créée par la Cgt en 1979, à ce titre elle participe aux principales instances de concertation de l'organisation syndicale.

Indécosa-CGT étant reconnue et agréée par l'État, ses militants peuvent accompagner les adhérents dans tout dossier soumis.

Pour notre département, le siège est à l'Union Départementale CGT de Saône et Loire, 5 Rue Guynemer

71200 Le Creusot

03 85 57 35 15

ud71@cgt.fr

Indécosa CGT

263, rue de Paris

93516 Montreuil Cedex

Tél : 01 55 82 84 05

Adhérer à la CGT c'est être adhérent à Indécosa-CGT



J'adhère à l'Union Syndicale des Retraités CGT de Saône et Loire

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

.....

VilleCP.....

Tél/...../...../...../.....Courriel

Signature.....

À retourner à l'adresse notée page 1

Votre cotisation syndicale est éligible au crédit d'impôt à hauteur de 66% même si vous n'êtes pas imposable